



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1997/214
13 mars 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 12 MARS 1997, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL
DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'ITALIE AUPRÈS
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, et conformément à l'article 35 de la Charte
des Nations Unies, j'ai l'honneur de demander que le Conseil de sécurité se
réunisse d'urgence pour examiner la situation en Albanie.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) F. Paolo FULCI
